

Colles pour faux ongles : un risque de brûlures thermiques graves

La pose de faux ongles requiert l'utilisation de colles puissantes, notamment les colles cyanoacrylates. Leur usage de plus en plus répandu à la maison peut être à l'origine d'accidents graves, notamment de brûlures thermiques profondes, comme le rapportent les Centres antipoison. La disparité des messages de risque et de précaution d'emploi sur les emballages appelle à renforcer l'information des consommateurs sur les risques encourus, en particulier lors de la projection de colle cyanoacrylate sur des textiles/vêtements en contact avec la peau.



©Getty Images

L'alerte

Les Centres antipoison (CAP) ont signalé en novembre 2020, deux cas graves de brûlure avec de la colle pour faux ongles.

Le premier cas concernait une petite fille de 20 mois qui avait été en contact avec de la colle à travers son t-shirt en coton, au niveau de son poignet gauche. L'enfant présentait d'emblée à cet endroit une brûlure du deuxième degré profond, qui a nécessité une greffe de peau.

La colle pour faux ongles, vendue dans le commerce, était de type cyanoacrylate, contenant du cyanoacrylate d'éthyle et du polyméthylacrylate. Sur l'étiquette du produit étaient indiqués des messages de prévention, notamment « À tenir éloigné des tissus. Le contact avec les vêtements les abîmerait et pourrait générer une chaleur suffisante pour brûler la peau sous le vêtement. En cas d'éclaboussure sur un vêtement, retirez doucement le vêtement concerné. En cas d'adhérence à la peau, ne tirez pas dessus pour la séparer mais lavez-la à grande eau savonneuse et ensuite séparez-la doucement ».

Le second cas était celui d'une petite fille de 2 ans qui avait joué avec une colle pour faux ongles. Le produit s'était renversé sur la main et l'avant-bras de l'enfant, qui portait

alors un haut de pyjama à manches longues, semble-t-il en coton. Le vêtement avait alors adhéré à la peau au niveau de la main, du majeur et de l'annulaire, collés entre eux. La mère avait réussi à décoller les doigts avec de l'eau froide. L'enfant avait présenté une brûlure du deuxième degré au niveau de la paume et du dos d'une main. L'évolution satisfaisante n'avait finalement pas nécessité la greffe initialement envisagée. D'après la mère de l'enfant, le flacon ne comportait aucune indication particulière.

Les colles pour faux ongles sont des produits cosmétiques. Ces alertes ont donc été transmises à l'Agence nationale de sécurité des médicaments (ANSM), en charge de la cosmétovigilance en France.

Un mécanisme chimiquement bien expliqué, mais peu connu des cliniciens

Les contacts cutanés directs avec les colles cyanoacrylates sont généralement sans gravité. À l'inverse, lorsque la projection survient au travers d'un vêtement surtout en coton ou en laine, la réaction de polymérisation de la colle se trouve chimiquement catalysée, c'est-à-dire amplifiée par le tissu : l'accélération de la réaction entraîne un dégagement de chaleur presque instantané, cause de brûlure cutanée. La fluidité importante des colles pour faux ongles peut élar-

gir la zone de contact cutanée par diffusion dans le tissu et ainsi augmenter la surface cutanée de réaction et de brûlure.

Dans la littérature scientifique, une vingtaine de cas sont rapportés à ce jour, concernant quasi-exclusivement des enfants. Parmi les publications les plus récentes, signalons le cas d'un petit garçon de 2 ans ayant joué avec un flacon de colle pour faux ongles. Le produit avait été projeté accidentellement sur ses mains et sur son t-shirt en coton au niveau du torse provoquant une brûlure du deuxième degré. La brûlure étant finalement de faible surface, une greffe de peau n'avait pas été nécessaire [1].

Une équipe australienne a également publié le cas d'une petite fille de 4 ans ayant subi une greffe de peau à la jambe, après avoir reçu de la colle cyanoacrylate type « super glue » sur son pantalon en coton. Cette même équipe a réalisé une étude expérimentale pour mesurer les températures générées suite à la projection de colle cyanoacrylate sur du coton : 90 secondes après l'application, la température mesurée était de 91°C. Il a fallu plus de trois minutes pour que la température soit inférieure à 40°C [2].

Quelle est la réglementation en vigueur ?

En France comme en Europe, c'est le règlement (CE) n° 1272/2008 du Parlement européen relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances chimiques et des mélanges (CLP) qui s'applique. Les mélanges contenant des substances classées pour leur toxicité doivent comporter les pictogrammes et les phrases de danger correspondant à ces effets toxiques. Par exemple, le cyanoacrylate d'éthyle est classé comme irritant cutané et oculaire de catégorie 2.

Le règlement CLP prévoit également l'ajout, sur les emballages des mélanges contenant des cyanoacrylates, d'une phrase de danger EUH 202 indiquant « Cyanoacrylate. Danger. Colle à la peau et aux yeux en quelques secondes. À conserver hors de portée des enfants ». Cet étiquetage ne tient cependant pas compte du mécanisme finalement très vraisemblable de la brûlure en cas de déversement accidentel sur un vêtement.

Pour leurs usages cosmétiques, certains composés tels que le cyanoacrylate d'éthyle ou le cyanoacrylate d'éthoxyéthyle font partie des dénominations communes des ingrédients cosmétiques <https://ec.europa.eu/growth/sectors/>

cosmetics/cosing_en). Ils sont utilisés comme agent filmogène (formation d'un film continu sur la peau, les cheveux ou les ongles comme dans les vernis par exemple) ou agents liants (colle pour faux ongles par exemple). Le règlement européen (CE) n°1223/2009 du Parlement européen et du Conseil européen relatif aux produits cosmétiques rend donc obligatoire la mention de leur présence sur les emballages des produits en contenant.

Au Canada, plusieurs alertes ont été émises, notamment en 2020, pour des flacons de colle cyanoacrylate destinée au bricolage, non conformes à la loi canadienne sur la sécurité des produits de consommation. Ces produits ne présentaient pas d'informations relatives aux risques de brûlure par contact direct ou n'étaient pas équipés de mécanisme protège-enfant (ouverture du produit uniquement à l'aide d'un outil non fourni [3]).

Un rappel indispensable des précautions à prendre

Plusieurs facteurs favorisent l'utilisation de colles cyanoacrylates pour faux ongles à la maison : mode croissante et banalisation de la pose de faux ongles renforcées par une diminution de la fréquentation d'ongleries professionnelles liée au contexte actuel de pandémie. Ainsi, la pratique de la pose de faux ongles à domicile semble largement répandue.

Ces colles pour faux ongles sont vendues librement dans le commerce : internet, magasins spécialisés, grande distribution etc. De très nombreuses références de produits sont ainsi disponibles sur le marché et, pour certaines, les mentions de risque de brûlures directes ou indirectes à travers un vêtement sont peu claires voire inexistantes, ce qui n'est pas conforme aux exigences réglementaires.

Le nombre de brûlures graves par projection sur un tissu, rapportées aux CAP, est faible mais il sous-estime le phénomène : en effet, s'agissant de brûlure, la filière de soin implique au premier plan un service d'urgence, ou un médecin généraliste, et les CAP ne sont généralement pas consultés.

Dans l'objectif de prévenir des brûlures graves, un renforcement des messages de précaution lors de l'utilisation de ces produits à la maison devrait donc être envisagé par les fabricants.

Un cas publié récemment rapporte une brûlure du dessus du pied au 2^{ème} degré chez une jeune femme ayant renversé accidentellement de la colle pour faux ongles sur son

pyjama en coton, ayant nécessité une greffe de peau. La jeune femme n'avait pas connaissance du risque de brûlure grave en cas de projection sur du tissu et pensait à tort que cette circonstance était moins grave qu'une projection de colle directement sur la peau. Les auteurs de cette publication insistent sur la nécessité de mieux informer les consommateurs sur les risques encourus, trop souvent ignorés [4].

Un étiquetage plus clair et plus visible pourrait renforcer l'information des consommateurs sur la conduite à tenir en cas de projection, telle que l'application immédiate d'eau froide savonneuse pour limiter la surface et la profondeur de la brûlure.

Enfin, comme le prévoit la réglementation européenne, ces produits ne doivent pas être laissés sans surveillance et doivent impérativement être tenus hors de portée des enfants.

Les produits à base de colle cyanoacrylate sont également utilisés pour d'autres usages tels que le modélisme et présentent les mêmes caractéristiques (flacons de gros volume, faible viscosité de la colle, prise rapide). Nos recommandations concernent donc aussi ces produits et le public concerné.

**Christine Tournoud (CAP de Nancy)
et Cécilia Solal Anses)**

Références bibliographiques

- [1] Clayman E, Billington A, Cruse CA. 2020. Full-thickness Pediatric Burn following Reaction between Cyanoacrylate Nail Adhesive and Cotton Shirt. *J Cutan Aesthet Surg.* 13(1): 35–37.
- [2] Jacques M, Tran S, Bertinetti M, Holland AJA. 2020. Too hot to handle? Full thickness burn injury in a child caused by cyanoacrylate glue and cotton - a case report and experimental study. *J Burn Care Res.* iraa174.
- [3] Règlement sur les produits chimiques et contenants de consommation. 2001. Canada. DORS/2001-269
- [4] Rich H, Cubit JJ. Cyanoacrylate Nail Glue and the Pyjama Catalyst. 2020. *J Burn Care Res.* 30;41(6):1306-1308.

